

Quebec, 4 Fevrier 1865.

Assemblée Législative.

L'orateur prend son siège à trois heures.

On procède à la lecture d'un bill proposé par M. Hector Langevin, demandant qu'on lui permette de sonner les cloches dans toutes les églises avec son petit frère Balthazar.

d'un autre bill proposé par M. Joseph Cochon demandant une toute petite place pour lui dans le ministère. Il dit qu'il y a assez longtemps qu'il calomnie dans son journal, qu'il ne peut plus continuer.

Le greffier jette le bill dans le panier placé sous la table et un silence solennel règne partout.

Ceux qui avaient l'oreille fine entendirent alors de petits grincements de dents et comme un froissement de papier: un gros rat très affamé se tenait caché dans le panier et s'était mis à dévorer le bill de M. Cochon. On aurait pu entendre aussi ce monsieur murmurer et dire: Fragilité des choses humaines!

Là un autre bill proposé par M. Dennis, demandant la permission de forger les jeunes filles dans les galeries de la chambre.

Là un bill proposé par M. Chapais, demandant qu'on lui permette de se faire aider par M. Cartier au bureau des travaux publics.

Il dit que M. Cartier s'y entend bien mieux que lui dans le calcul.

M. Cartier dit qu'il est prêt à donner aide à M. Chapais comme il l'a fait souvent par le passé, mais qu'il ne veut pas s'y engager mordicus.

Là un bill proposé par M. Laframboise, demandant qu'on lui permette de ne plus adresser la parole à la Chambre.

Il dit qu'il a si souvent parlé qu'il en est resté enrhumé et que ses mouvements d'éloquence réitérés lui ont valu un bon gros rhumatisme.

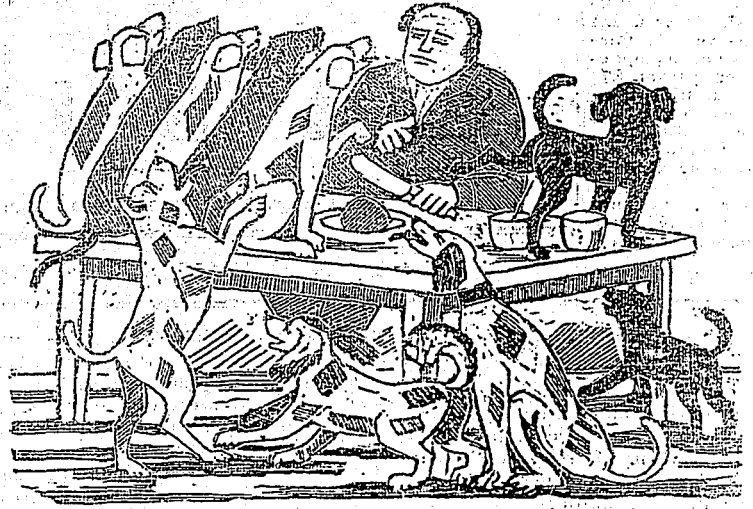
Carried! Carried!! Carried!!!

Là un bill proposé par Charley Alleyne, demandant qu'il lui soit permis de siéger dans la Chambre l'année prochaine, quand bien même il ne serait pas élu par le peuple. Il dit qu'il propose cela parcequ'il croit que le peuple ne l'élira plus à l'avenir.

Là un bill proposé par M. Evanturel, demandant la permission de raser sa barbe.

Il dit que sa motion est motivée sur les inconvénients que cette maudite barbe lui donne.

La chambre s'ajourne.



Monsieur Barbeau en famille.

Remarque inoffensive.

Nous lisons dans *Le Perroquet* à propos des Albums:

“On y rencontrent souvent même les inspirations d'un dessinateur dont l'éducation artistique s'est bornée à l'étude des nez.”

A voir les nez qui décore la face de ses personnages, il semble que le rédacteur caricaturiste n'ait étudié qu'une seule variété de nez. Evidemment, ce ne sont pas des nez; on dirait de quelque chose de bizarre et d'inaccoutumé au milieu du visage, et MM. Cartier, Dorion et Dessaulles semblent affligés de voir leurs nez changés en des tronçons aussi disgracieux. Nous remercions M. Moreau, ses nez nous plaisent.

Parole d'honneur, Harolds-Rhein Oumaer devrait suivre à leur égard une politique de retranchement.

HOTEL DE VILLE.

Présents: ? ? ? ? ? ? ? ?
? ? ? ? ? ? ? ?

Lue une lettre du major Bellerose, M. P. P., demandant la permission de placer un souffleur dans son pupitre à la chambre d'assemblée. Il dit que dans la fougue de l'improvisation rien n'est plus embêtant que les bêgaiments et rien ne fait plus perdre l'effet d'un discours.

Renvoyée au bureau des improvisations soufflées.

Lue une lettre de Joseph le Sale, M. P. P., demandant la permission de tenir un peigne et une brosse dans son bureau, au parlement. Il dit qu'il aime bien les demoiselles et que souvent une tête mal peignée fait perdre un cœur... et combien de clins-d'œil.

Renvoyée au comité des brosses et des peignes.

Lue une lettre de M. Fabre, demandant un changement dans les costumes de femmes. Costume des courtisanes de la vieille Athènes: tunique blanche, relevée de franges cramoisies, soutenue sur l'épaule gauche par un camée laissant une partie de la gorge à découvert; scandales antiques, costume sur le modèle de la célèbre Aspasia: il ajoute que l'amour viendrait plus vite et que la vertu ne serait plus en danger.

Renvoyée au comité des choses nues.

Lue encore une lettre de M. Fabre demandant la permission de publier un livre sur: “Joseph et Madame Putiphar.” Il ajoute que Joseph était un nias de ne pas céder aux instances de cette nymphe, et que s'il eût été à sa place, il se serait passé quelque chose de plus surprenant!

Renvoyée au comité des mauvaises passons.

Lue une lettre de M. O'Neill, demandant la permission de tenir un magasin d'apothicaire et de se chauffer aux dépens de la Corporation.

Renvoyée au comité des engelures et des fluxions de poitrine.